



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

EGLISE NOTRE DAME - RESTAURATION DES
VITRAUX - DEMANDE DE SUBVENTION

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
08 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés avant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2009

DELIBERATION D20090413

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

**EGLISE NOTRE DAME - RESTAURATION DES VITRAUX -
DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de la rénovation engagée à l'Eglise Notre-Dame de Niort, la Municipalité a décidé de programmer une opération de restauration de vitraux sur les baies Sud ainsi que la création de vitraux neufs des baies Est pour en atténuer les couleurs et faire ressortir l'Arbre de Jessé de la baie d'axe du chœur. La ville assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Par délibération en date du 15 mai 2007, le Conseil municipal a approuvé cette opération évaluée à 100 000,00 € H.T. (soit 119 600,00 € T.T.C.) pour laquelle l'Etat apporterait une subvention de 35% soit 35 000,00 € H.T. Le calendrier prévisionnel des travaux s'échelonne de l'octobre 2009 à mai 2010.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit ainsi :

Dépenses H.T.	Recettes H.T.
Travaux 100 000,00 €	Etat 35 000,00 €
	Conseil Régional 15 000,00 €
	Conseil Général 25 000,00 €
	Ville de Niort 25 000,00 €
Total 100 000,00 €	Total 100 000,00 €

Les recettes inscrites au budget 2009 seront imputées au Chapitre 32009001, Fonction 3241, Compte 1321.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le programme de travaux pour un montant de 100 000,00 € H.T., soit 119 600,00 € T.T.C ;
- Solliciter l'aide financière de l'Etat, soit 35 000,00 € HT, et autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer, le cas échéant, les conventions de subventionnement à intervenir ;
- Approuver la convention relative au contrôle scientifique et technique de l'Etat pour les travaux de restauration sur les monuments historiques classés et autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL